
NOTES

POUR SERVIR

A LA

DESCRIPTION DE QUELQUES ÉGLISES

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE ;

Par M. Victor PETIT ,

Membre de la Société française et de plusieurs autres
Sociétés archéologiques.

LES CLOCHERS DE VILLAGE DES ENVIRONS DE SENS.

Le magnifique travail de M. de Caumont « La classification des monuments par époque et par province » a eu un immense retentissement et sert aujourd'hui encore de base aux études archéologiques, relatives aux édifices élevés en France durant la période du moyen-âge. Mais cette classification générale doit se subdiviser en de nombreuses catégories, afin de signaler à leur tour les humbles églises des villages, perdues au milieu des champs ou au fond des bois.

Le département de l'Yonne possède deux grandes cathédrales et de vastes églises abbatiales ; le plus grand nombre de ses églises de village n'offrent que peu d'intérêt. Presque toutes ne sont formées que de murailles massives, recouvertes de mortier ou de badigeon. Cependant quelques-unes de ces églises remontent à une haute ancienneté, et j'aurai à signa-

ler de beaux détails d'ornementation peu connus encore , même dans le département.

La constitution géologique du sol sur lequel on bâtissait a , de tout temps, exercé une très-grande influence sur la solidité, l'étendue et même la beauté des édifices. Cette influence était plus entière, plus complète encore à l'égard des églises, dans les localités pauvres ; là , il fallait absolument se servir des matériaux placés à proximité , quels qu'ils fussent ; tandis que dans les villes l'abondance des ressources pécuniaires permettait de choisir et même d'aller au loin chercher ce qui manquait. Les abbayes qui étaient presque toutes pourvues de riches donations , agissaient de même et ne négligeaient rien de ce qui pouvait contribuer à la beauté et à la solidité des immenses constructions dont nous admirons encore , après de longues années de dévastation , les innombrables ruines et les admirables débris. On le comprend, les églises de villages, alors même qu'elles étaient protégées par de riches seigneurs, ne pouvaient présenter que bien rarement un aspect monumental. On les construisait avec les pierres trouvées dans la localité ; que ces pierres fussent petites ou grandes , dures ou tendres, quelques ouvriers plus ou moins adroits les mettaient en œuvre, imitant, aussi bien que cela était en leur pouvoir, les vastes églises des villes ou des abbayes voisines. A cette imitation instinctive , nous devons de curieuses églises romanes ou gothiques , imposantes encore , malgré leur état de vétusté et de délaissement. Toutes celles qui furent bâties pendant la période du XII^e. au XV^e. siècle, offrent , chacune dans son genre, quelques détails intéressants. Ainsi dans les unes on trouve de charmantes chapelles , élevées aux dépens de riches ou pieux donataires ; dans les autres , ce sont de brillantes verrières, de nombreuses dalles tumulaires finement ciselées, des rétables et des stalles.

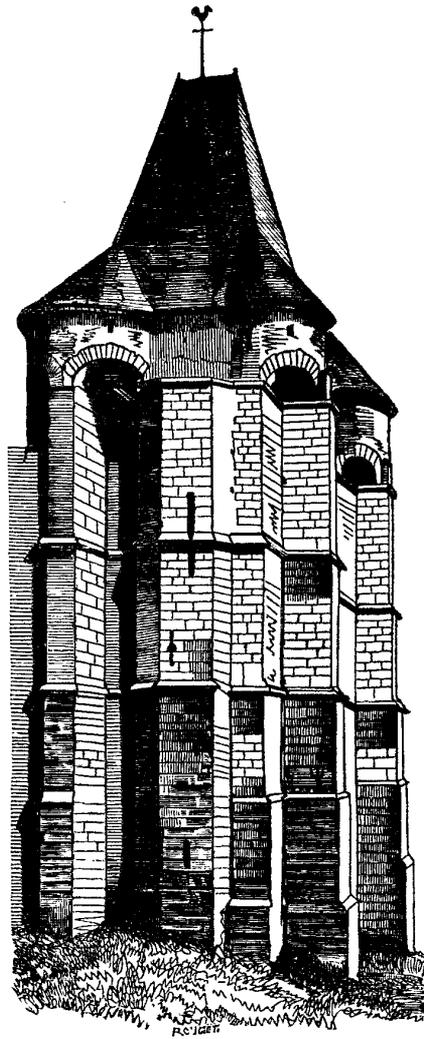
Plusieurs des églises de village du département de l'Yonne

ont conservé une partie de ces curieux débris ; peu à peu ils seront décrits dans le « Bulletin monumental ».

Une carte archéologique de ce département offrirait de singulières dispositions architecturales , toutes en rapport parfait avec les formations géologiques du sol. Voici l'ensemble de ces dispositions : on trouve dans quelques vallées de l'arrondissement de Sens un nombre considérable de roches , maintenant à fleur de terre , et dépendant du gisement si extraordinaire des groupes de grès de Fontainebleau. Ces roches brisées à l'aide de la mine , et ensuite taillées d'une grandeur et d'une manière uniforme , servent ou plutôt ont servi à construire les gros murs , les contreforts et les arcs boutants des églises de la contrée. A peine dégrossis par suite de leur dureté , ces matériaux présentent un aspect rustique , qui exclut toute élégance et toute légèreté.

Le dessin ci-joint , et qui représente le clocher de l'église de Soucy , village situé à quelques kilom. de Sens , peut donner une idée de leur construction générale. Un second clocher , dont le dessin est à la page suivante , complètera la description figurée de cette partie de nos églises de village. Ce sont partout les mêmes contreforts , les mêmes proportions et aussi la même rudesse de travail. Les toitures seules diffèrent ; elles sont généralement pyramidales et couvertes en ardoises ou en tuiles , jamais en pierre ni en plomb. Les flèches ou les croix qui les surmontent n'ont aucune valeur archéologique.

Dans l'arrondissement de Joigny , on retrouve encore quelques groupes de grès isolés , et le mode de bâtir est à peu de chose près le même. Cependant , on commence à reconnaître le voisinage et l'emploi d'une pierre calcaire tendre , d'un grain fin et très-blanc. Les églises offrent moins de lourdeur et de pauvreté ; plusieurs d'entre elles sont même remarquables par le fini de quelques détails d'ornementation. Plus on avance vers le sud , c'est-à-dire en parcourant les arron-



TOUR DE L'ÉGLISE DE SOUCY.

dissements de Tonnerre et d'Auxerre, plus on rencontre de jolies églises dont le caractère archéologique ne manque pas d'importance. Il n'est pas rare de reconnaître le style roman, richement brodé, ni le beau style ogival des XIII^e. et XIV^e. siècles. La renaissance y est surtout admirablement représentée.

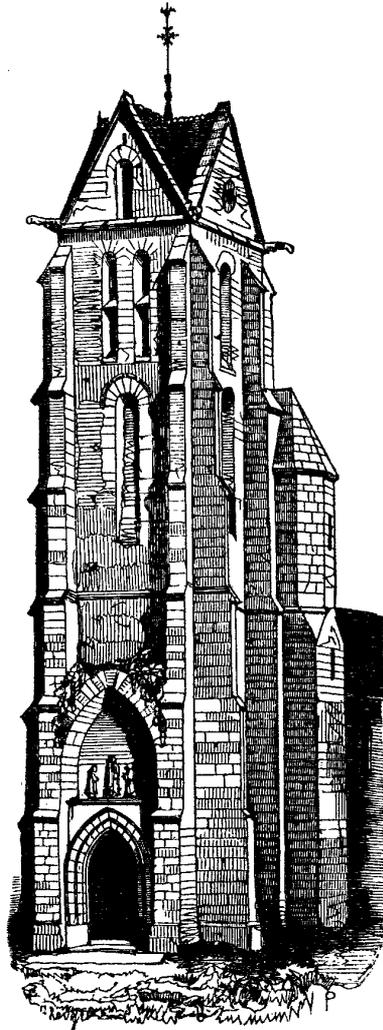
C'est qu'ici nous sommes dans une contrée formée d'immenses bancs de pierre calcaire, d'un grain facile au ciseau du plus minutieux ornemaniste. Les grandes carrières de Courson et surtout celles de Tonnerre sont bien connues. Leurs profondes galeries ont fourni les matériaux d'un grand nombre d'édifices considérables. On admire à Neuvy-Saultour, Saint-Tonnerre, Florentin, etc., de délicieux bas-reliefs, chefs-d'œuvre de finesse et d'élégance, sculptés dans cette pierre.

Au-delà du Tonnerrois et de l'Auxerrois, commencent les granites du Morvan, et un peu vers l'ouest, les calcaires durs du Nivernais. Les monuments religieux de l'arrondissement d'Avallon participent du caractère de force et de beauté qu'on admire à Saint-Père et à Sainte-Magdelaine de Vézelay.

Je reviens aux clochers des environs de Sens. Le dessin qui suit représente le clocher de l'église de Brannay. Bâti en grès, grossièrement appareillé, il offre le type des clochers du pays. Mais en l'absence de tout document historique, l'époque de la construction de ces tours massives devient fort difficile à indiquer. Peut-être remonte-t-elle au XIV^e. siècle. Ici les détails d'ornementation, si utiles pour apprécier l'âge des monuments, nous manquent tout-à-fait. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet, lorsque je parlerai des églises elles-mêmes.

DESCRIPTION DE QUELQUES TOMBEAUX DU XIII^e. SIÈCLE.

Sans nul doute on s'étonnera que je parle d'une voie romaine, à propos de la description de quelques tombeaux du moyen-



TOUR DE L'ÉGLISE DE BRANNAY.

âge. J'expliquerai cette bizarrerie, en disant que j'aime à savoir ce que pouvait être autrefois la contrée que je traverse et dont j'étudie les monuments.

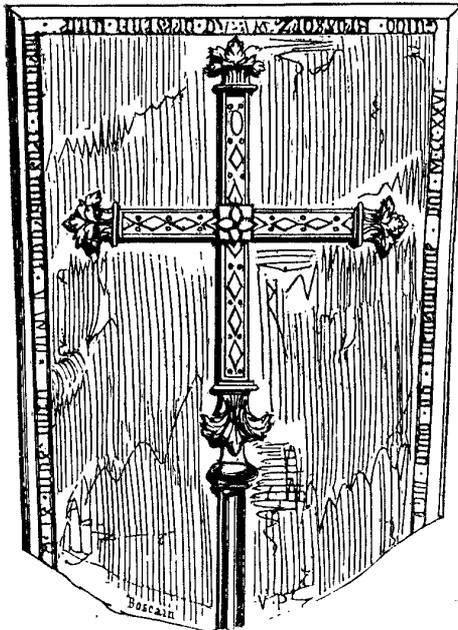
D'après des renseignements dignes de foi, on reconnaissait encore parfaitement à la fin du siècle dernier, l'empierrement d'une voie antique, allant de Sens, « *Agetincum, Agendicum* » à Alise « *Alesia* ». Cette voie n'est plus reconnaissable aujourd'hui sur le territoire Sénonais, par suite d'un empierrement nouveau, posé presque sans interruption sur l'ancien. Mais dans le pays Tonnerrois on le retrouve encore, et la belle carte du dépôt de la guerre, feuille 97, l'indique avec exactitude.

Suivant les annalistes Sénonais, le petit bourg de Cériseurs serait un lieu fort ancien, et tirerait son nom de sa position, à 17 kilom. de Sens, sur la voie antique, « *Cæsaris iter* ». Ce lieu appartenait, dès les premières années du XII^e siècle, aux frères hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; ils y établirent une commanderie, qui bientôt devint la plus considérable de la contrée, et l'église qu'ils bâtirent subsiste encore en partie. C'est l'abside de l'église actuelle, ou plutôt de son collatéral, et dont voici une vue extérieure. La simplicité de cette abside (voûtée à l'intérieur en quart de sphère) exclut presque tout intérêt pittoresque ou archéologique. En voici le dessin.



Mais dans la nef de cette pauvre église, on remarque un curieux tombeau, datant de la première moitié du XIII^e siècle, ainsi que l'indique une inscription latine, malheureusement presque entièrement effacée. Cette inscription est gravée autour de la partie supérieure du tombeau. On lit :
 ANNO AB INCARNACIONE DNI. M. CC. XXVI. GUIDO
 BROSSARZ..... A PRÆSENTI VITÆ CURRICULO TRANSMI-
 GRAVIT..... QUID SUM SI QUÆRIS, HOC EGO SUM QUOD
 ERIS.

Une belle croix dont voici le dessin, est sculptée en relief au centre de la pierre.

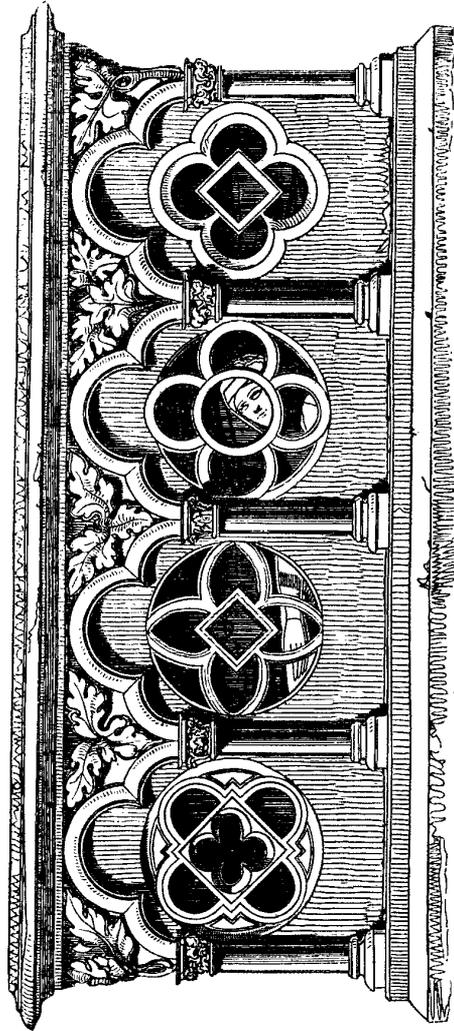


Pour suppléer à cette description, j'ai dessiné l'une des

quatre faces verticales de ce tombeau, dont la base est enfouie sous le carrelage, depuis que celui-ci a été relevé pour cause d'humidité. Les quatre faces sont divisées par des arcatures trilobées et dont la partie centrale est évidée à jour, ce qui permet de voir l'intérieur même de la tombe ; cette disposition ferait présumer que l'image en pierre du défunt y était placée. Elle a disparu, et les fragments sculptés qu'on voit maintenant ont été trouvés, dit-on, dans les ruines, aujourd'hui à fleur de terre, d'un ancien couvent d'hommes, détruit depuis longues années. Le lieu où était situé ce couvent se nomme le CLOÏTRE, et ce serait encore dans ces mêmes ruines que, suivant une tradition locale, on aurait trouvé une croix, déposée aujourd'hui dans l'église du village de Vaudeurs, situé à quelques kilom. de Cériseurs. C'est une curieuse croix romane, émail et cuivre, dont le « Bulletin monumental » donnera la description et le dessin, avec une note consacrée à différentes croix, conservées dans quelques églises de nos villages.

TOMBEAU DE DILO.

Après avoir traversé la petite ville de Cériseurs, dont je viens de parler, la route royale de Paris à Genève laisse à droite la chapelle peu intéressante des Trois-Maries, puis monte, en suivant les sinuosités du terrain, la longue pente qui conduit au sommet de la montagne. La chaussée antique de Sens à Alise franchissait au contraire cette montagne en ligne droite, et traversait un grand plateau ondulé qu'elle ne quittait plus et dont elle gravissait ou descendait les pentes toujours en ligne droite. La route nouvelle occupe le tracé ancien, et on s'avance au milieu d'une quantité innombrable d'arbres fruitiers, qui bordent les chemins, couvrent les champs en s'étendant de tous côtés à perte de vue. Tous ces



ROBERT, sculp.

TOUBE DE GENIÈRES.

arbres rabougris et tortus , laissent à peine entrevoir de loin en loin la silhouette gracieusement pittoresque de la belle forêt d'Othe, dont les ombrages , disent nos vieux historiens , servirent long-temps d'asile aux prêtres gaulois.

Vers les premières années du XII^e. siècle , quelques religieux de l'ordre de Prémontré vinrent s'établir au milieu de cette forêt , au fond d'une petite vallée , et à deux mille pas seulement de la voie antique. Nos religieux n'avaient pas cherché le voisinage du grand chemin ; ils durent regretter même de s'en trouver aussi rapprochés. Mais dans la solitude qu'ils avaient choisie , coulait un limpide ruisseau , alimenté par de magnifiques sources, aujourd'hui encore la seconde providence de toute la contrée. Ce fut sur les bords mêmes de ces eaux , toujours admirables , malgré les herbes et les joncs qui les salissent maintenant , que les jardins de l'abbaye furent plantés ; tandis que les grands bâtiments claustraux , ainsi que l'église , s'élèvent un peu au sud , sur la lisière de la forêt ; immense et magnifique parc , que des défrichements récents ont beaucoup amoindri.

On le voit , les frères religieux savaient choisir parfaitement l'emplacement de leurs abbayes , et , lorsque je donnerai la description de celles dont on admire encore les ruines dans le département de l'Yonne , il sera facile de se convaincre que , loin de chercher les contrées sauvages et isolées , ils mirent le plus grand soin à s'établir au centre des vallées les plus riches et les plus fertiles. Mais peut-être aussi , est-ce à leurs infatigables efforts , à leurs immenses travaux , qu'on doit la fertilité encore évidente des localités qu'ils possédèrent si long-temps.

En faveur des frères de Dilo , « *Dei locus* » , c'est ainsi qu'ils avaient nommé leur pieuse retraite , Louis VI , les archevêques de Sens , les comtes de Champagne , les seigneurs de Joigny , et d'autres bienfaiteurs encore , se montrèrent

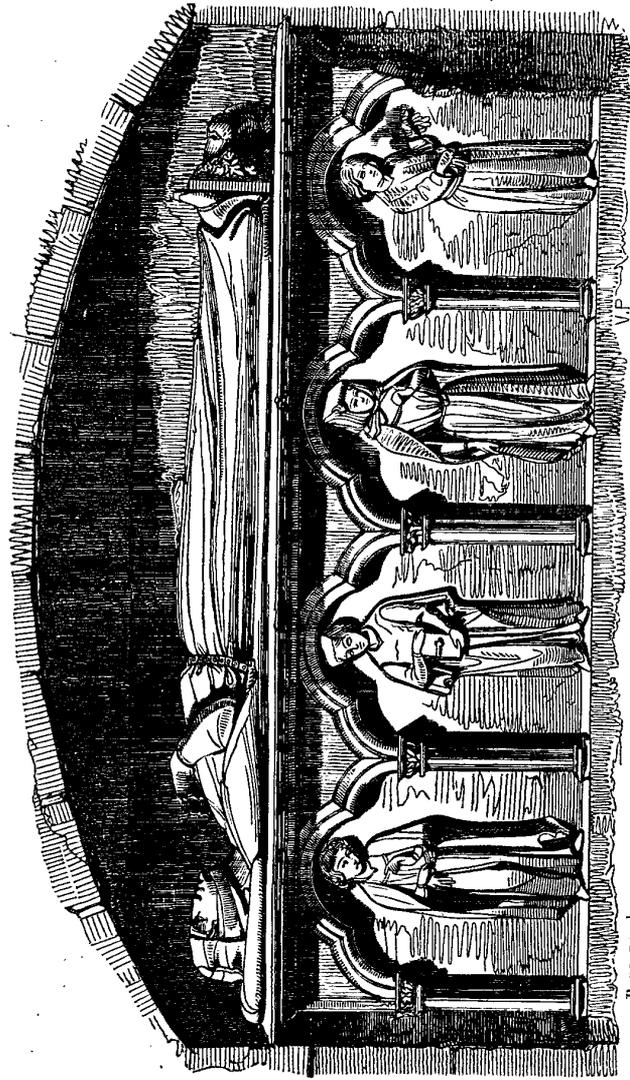
généreux. Trente ans après la fondation de leur première chapelle, les religieux de Dilo avaient édifié une grande et belle église, que consacra solennellement, le 10 mai 1168, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. L'église bénite par le célèbre archevêque n'est pas parvenue intacte jusqu'à notre temps. Plus tard j'essaierai d'en donner une description; aujourd'hui je ne veux parler que d'un tombeau qui était placé dans le sanctuaire de l'église abbatiale. Infortunée église, dont les derniers débris viennent d'être vendus et dispersés.

Parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Dilo, on remarque le comte de Joigny, Guy II, et Adelaïs, sa femme, qui vivaient au milieu du XII^e. siècle, et aussi Guillaume, également comte de Joigny, qui mourut en 1179 et fut inhumé à Dilo.

Voici l'extrait d'une charte, rapportée tout entière dans la Gallia christiana, tome XII, et qui prouverait ce fait » *Ego Guillelmus comes Jovicinia...* (suit ici l'indication d'une rente faite à l'abbaye de Dilo, à cette condition): *Concessi etiam eis corpus meum in ecclesia Dei loci sepeliendum... anno 1179.*

Or, d'après la tradition, le tombeau dont je donne ici le dessin, serait celui du comte de Joigny, et en l'absence de toute inscription, on présume que c'est celui de ce Guillaume, mort en 1179, époque qui correspondrait en effet au caractère architectural du tombeau et de la belle statue couchée dessus. En attribuant aux dernières années du XII^e. siècle ce petit monument, je crois ne pas m'éloigner beaucoup de l'époque réelle. Si les charmantes statuettes qui décorent le soubassement, ou plutôt le côté vertical du tombeau, semblent se rapprocher du beau type de la statuaire du XIII^e. siècle, les colonnettes et les arcatures trilobées, indiquent une époque antérieure, c'est-à-dire la fin du XII^e. siècle.

Ces statuettes délicieuses de pose et très-remarquables d'exécution, méritent d'être décrites avec détails, quant à leurs cos



TOMBEAU DE DILO.

ROBERTOUP

tumes qui n'ont rien du caractère monastique ou de sainteté. Ce sont des costumes civils, les uns très-simples, les autres plus recherchés. Tels seraient, par exemple, ceux de la troisième statuette, qui représente une jeune femme ayant la tête couverte d'une coiffure carrée et très-ample. La quatrième statuette tient de la main gauche des gants, et de la main droite elle soutient un oiseau, un faucon sans doute, mais dont il ne reste plus que la queue; le reste du corps a été cassé. Les deux autres statuettes tiennent, l'une un livre à fermoir, l'autre des gants, détail de toilette qui peut sembler bizarre. Enfin une cinquième petite figure, sculptée sur l'un des petits côtés du tombeau, est entourée de feuilles d'érable, finement ciselées. Les chapiteaux sont ornés de glands et de feuilles de chêne et d'alisier; l'ornement feuillagé, placé aux pieds de la grande statue, représente des fleurs et des feuilles d'églantier. Ainsi le sculpteur a été chercher ses modèles dans la forêt qui entoure l'abbaye.

Qu'on me pardonne cette description minutieuse. Je tenais à signaler l'imitation parfaite des végétaux qui embellissent la tombe de Dilo, végétaux que nous retrouverons sculptés de grandeur naturelle sur les chapiteaux des églises de Villeneuve-l'Archevêque, de Dixmont, etc. Ce sont presque toujours, dans le département de l'Yonne, autrefois couvert d'immenses forêts, des feuilles de chêne, de hêtre, d'érable et d'alisier; souvent aussi des feuilles de vigne et de lierre. On sait qu'en iconographie chrétienne, la vigne a un caractère symbolique.

Voici maintenant le dessin et les détails de la grande statue; ce dessin est assez grand pour suppléer à toute description. Cette belle statue, cassée par la moitié, lorsqu'on ouvrit le tombeau pendant la révolution, a 2^m. 10^c. de longueur.

Pendant de longues années cette belle tombe est restée exposée à toutes les injures de l'air. Mais en 1843, lors de la démolition complète de l'église, on la transporta à Joigny



STATUE DE GUILLAUME COMTE DE JOIGNY.

et elle fut déposée dans une des églises de cette ville , où on la voit encore , mais hélas ! bien défigurée. On a placé debout le long de la muraille , la grande pierre où sont les statuettes qui , par cela même , sont maintenant couchées sur le flanc. Le corps de la statue est d'un côté , les jambes de l'autre , et tout cela est scellé avec du plâtre et de forts crampons en fer. Dépense qui eût été si utilement évitée , en se bornant à rétablir dans leur ordre primitif , le seul possible , les différents morceaux de ce curieux tombeau.

Il ne faut pas se plaindre pourtant , c'est déjà beaucoup qu'on ait songé à retirer des mains des démolisseurs , les grandes pierres qui , pendant plus de six siècles , servirent de tombe au comte Guillaume de Joigny.

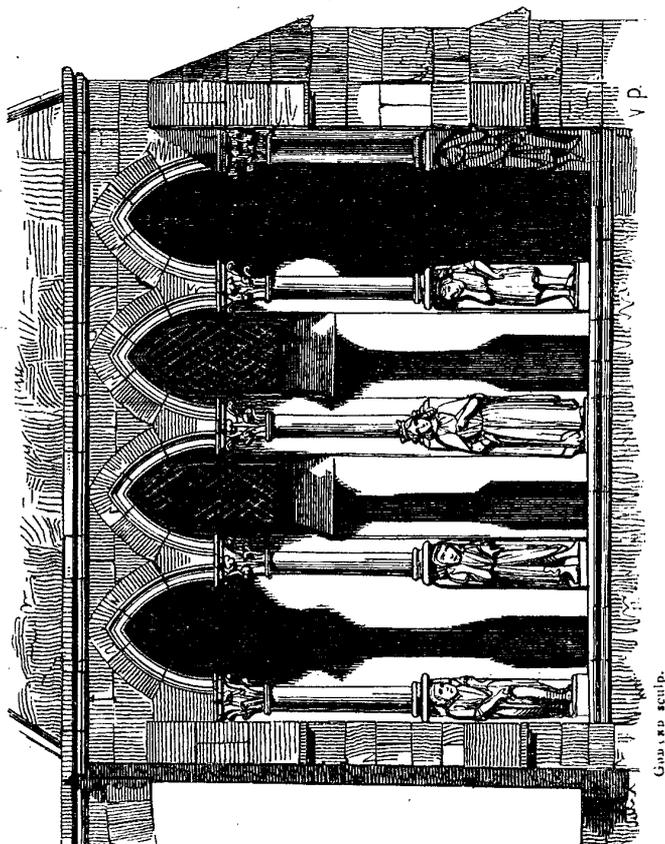
ÉGLISE DE MAILLY-CHATEAU.

Sur la rive gauche de l'Yonne , entre Clamecy et Auxerre , on aperçoit les ruines d'une forteresse féodale , bâtie au sommet de grandes roches escarpées , d'un aspect extrêmement pittoresque.

Ces ruines , remarquables par leur ancienneté , faisaient partie de l'enceinte fortifiée qui entourait le bourg de Mailly-Château , nommé ainsi pour le distinguer de Mailly-la-Ville , village situé à peu de distance , dans le fond de la vallée de l'Yonne.

Autrefois Mailly-Château était l'une des châtelainies les plus anciennes et les plus considérables du comté d'Auxerre ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un assez pauvre village , mais l'église mérite sous beaucoup de rapports l'attention des archéologues. Son portail offre , par suite de la tradition locale qui s'y rattache , un objet tout spécial et plein d'intérêt au point de vue iconographique. Pour suppléer à une longue description , j'ai dessiné la vue d'ensemble et les principaux

détails de ce portail. A la base du grand pignon, on remarque quatre arcatures ogivales, ornées de moulures et soutenues



par des colonnes à chapiteaux feuillagés. Ces colonnes posées sur des socles étroits et très-hauts, laissent derrière elles un espace assez large, formant terrasse et auquel on arrive

par un petit escalier. Sur la face extérieure de chacun des socles ou piédestaux des colonnes, est sculptée une statue, ayant environ les deux tiers de la stature humaine. Mais, soit que les pluies aient endommagé la pierre, soit que l'exécution n'ait pas été soignée, on ne retrouve pas dans ces cinq statues le beau caractère de la sculpture du XIII^e siècle, époque indiquée par la forme et l'ornementation des ogives et des chapiteaux. Elles ne présentent, au contraire, qu'un ensemble assez lourd, que l'humidité, en rongant la pierre et en la noircissant, a augmenté encore. Toutefois ces pauvres statues offrent un grand intérêt, parce qu'elles peuvent servir à éclairer une question iconographique, bien souvent débattue. Peut-on, doit-on ici, reconnaître dans la statue centrale, ainsi que le veut la tradition, Mathilde de Courtenay, comtesse d'Auvergne ?

La comtesse Mathilde, ou plutôt Mahauld-la-Grande, c'est ainsi qu'elle est nommée par les anciens annalistes auxerrois, a laissé par ses chartes d'affranchissement, un grand souvenir historique et des actes d'un haut intérêt de localité. Aussi, le



savant abbé Le Bœuf les a-t-il rapportés avec soin, dans son « histoire d'Auxerre », précieux ouvrage devenu très-rare, mais qui va être réimprimé avec des additions considérables, dues aux savantes recherches de M. Quantin, archiviste du département de l'Yonne.

La plus célèbre de ces chartes est celle relative aux habitants de la ville d'Auxerre; elle est datée de Ligny-le-Château, (l'une des châtelainies du comté d'Auxerre). « *Actum apud Ligniacum castrum meum anno Incarnationis Domini millesimo ducentesimo vicesimo tertio, mense Augusto, die beati Petri ad Vincula.* »

Or, il serait positif que, vers cette même époque, et du consentement de l'évêque d'Auxerre, auquel Mailly-Château appartenait en partie, les habitants de ce bourg auraient obtenu leur charte d'affranchissement. Déjà, dès l'an 1180, à l'occasion d'un incendie qui les ruina presque entièrement, ils avaient obtenu de grands privilèges. Si pour perpétuer le souvenir de Mathilde-la-Grande, comme bienfaitrice de la contrée, les documents écrits nous manquent, au moins cette fois les monuments sculptés pourront en tenir lieu; car une tradition locale et généralement acceptée indique les cinq statues de l'église de Mailly, comme représentant la comtesse Mathilde et les serfs de sa châtelainie. Une chose positive, c'est que la statue centrale est une femme, et qu'elle porte sur la tête une couronne seigneuriale, tandis que de la main droite légèrement appuyée sur la hanche, elle tient ou plutôt tenait un rouleau, sans nul doute une feuille de parchemin roulée. Malheureusement l'état de vétusté de cette partie de la statue a enlevé à ce détail important beaucoup de sa forme primitive. Toutefois il n'est pas assez indiqué sur le dessin ci-joint. Les quatre statues latérales offrent l'image de la douleur et de la fatigue. Représentent-elles les serfs, en rappelant aux nouveaux affranchis leur ancien état; ou bien sont-elles tout simplement des statues placées là pour orner la face

extérieure des piédestaux ? Nulle inscription, nulle date ne vient sur le monument éclairer les recherches. Cependant il est impossible de voir dans ces cinq statues, des personnages de l'Histoire Sainte ; pas une d'elles n'est reconnaissable ni comme martyr ni comme saint. Aucune, pas même celle du milieu, n'a d'attribut religieux ; rien ne rappelle leur présence, et au XIII^e siècle, une semblable omission n'est pas admissible.

Les vêtements simples et même grossiers des quatre statues latérales, contrastent sensiblement avec les draperies longues et amples de la statue centrale, qui est plus grande et plus noble d'expression. Enfin, on est amené à penser que ce sont des statues CIVILES.

Une fois par hasard, des statues représentant une comtesse et ses vassaux, ont



ROUERT sculp.

remplacé les personnages de l'Histoire Sainte, et cela, dans la première moitié du XIII^e. siècle, au-dessus de la porte d'une église, bâtie dans un petit bourg, dont les évêques d'Auxerre réclamèrent toujours la possession.

Les archéologues reconnaîtront-ils, d'après le dessin que je joins à cette note (dessin aussi fidèle qu'il m'a été possible de le faire), le caractère civil des statues de Mailly-Château? Admettront-ils qu'une représentation matérielle, une image en pierre, si je puis dire ainsi, de la charte d'affranchissement de la commune, ait été sculptée au-dessus de la porte de l'église. Pourquoi non? N'était-ce pas d'ailleurs engager d'une manière formelle, irrécusable, la promesse jurée de maintenir la charte octroyée, promesse déjà jurée pourtant sur les Saints Evangiles, non-seulement par la comtesse elle-même, mais aussi par ses enfants et ses grands vassaux. L'abbé Le Bœuf donne à ce sujet de curieux détails, qui prouvent combien il fallait, au moyen-âge, entourer les promesses les plus solennelles, de précautions et de garanties.

A Mailly-Château, rien ne prouvait mieux l'acte d'affranchissement, aux yeux des gens qui ne savaient pas lire, que les « ymaiges » sculptées au-dessus de la porte de leur église.

Mathilde 1^{re}, comtesse de Nevers et d'Auxerre, est morte le 29 juillet 1257, dans son château de Coulanges-sur-Yonne, « *Colengias super Iconam.* »

Par son testament elle fit de nombreuses donations à tous les établissements religieux de la contrée, et l'énumération en est longue. D'autres titres de la même époque, parlent des nombreuses châtelainies du comté.

Heureusement les débris de ces vastes et magnifiques constructions n'ont pas tous disparu, et peu à peu dans le « Bulletin monumental » quelques notes descriptives les feront connaître sous leur rapport pittoresque.